



Systeme de Sécurité Incendie (SSI)

Prérequis

Aucun

Public

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements recevant du public (ERP) comme les structures d'accueil pour personnes âgées, pour personnes handicapées, les établissements de soins...

Durée

2 heures

Nombre de participants

Jusqu'à 12 personnes

Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives

Évaluation

Évaluation réalisée tout au long de la formation basée sur l'assiduité du participant, des QCM et mises en situations

Attestation de fin de formation

Réglementation applicable

Art. R4227-39 du Code du Travail

Arrêté du 25 juin 1980 : règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (E.R.P)

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les ans

Intervenant

Formateur incendie niveau SSIAP / certifié par le CNPP

Accueil des personnes en situation de handicap

Si une ou plusieurs personnes présentent un handicap, le lieu de formation en sera adapté.

De plus, tous nos formateurs/intervenants y sont sensibilisés

Modalités d'accès

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié via son CPF

Objectifs

Être capable de :

- Lire les données affichées sur la centrale incendie,
- Connaître la conduite à tenir en cas de détection incendie suivant la procédure définie par l'employeur,
- Exploiter le centralisateur de mise en sécurité incendie,
- Effectuer les commandes manuelles si nécessaire,
- Adapter sa stratégie d'évacuation en fonction de la programmation du SSI

Programme

Après une présentation du programme, du formateur et des participants

- Définition et rôle du SSI, présentation du matériel, les principales fonctions
- Les systèmes de détection incendie, les détecteurs, les déclencheurs, les ECS
- Le fonctionnement de l'installation
- Exercices pratiques

AFPS SSI/ V3-2021